

Notice d'utilisation de la FICHE DE LIAISON SOCIALE

Services concernés :

Urgences PURPAN et RANGUEIL

Rédacteur : DOMENECH Sabrina

FF Cadre socio-éducatif

Date de rédaction : 01/12/14 Application : Janvier 2015

Validation : Mme POUGET, Coordinatrice filière socio-éducative

Objectif:

Cette fiche vise à informer le service social du CHU, de toute situation de patient en difficultés sociales ou en demande d'aide, en vue d'une évaluation pour un accompagnement social.

Elle s'utilise en dehors des jours et horaires de présence des travailleurs sociaux des urgences.

Service émetteur ?	Le personnel des services d'urgences du CHU, en s'identifiant (Nom et Fonction). Dans la mesure du possible, il est important de compléter l'ensemble des éléments. NOTE: Toute fiche dont l'émetteur ou le patient ne sera pas identifié ou dont les coordonnées seront mal renseignées, ne pourra être prise en compte par le service social.
Ou la trouver ?	Elle est disponible sur Intranet: Colonne de droite→ Classeur Social→ Fiche de liaison sociale.
Dans quels cas l'utiliser ?	Lorsque vous détectez une situation qui relève des critères d'appels suivants : - Protection des personnes vulnérables : mineurs / majeurs - Agressions / violences intrafamiliales / violences conjugales - Problème de couverture sociale, d'accès aux soins - Grande précarité : personnes sans domicile fixe, nécessité d'aide alimentaire et sanitaire - Isolement social aggravé par la pathologie ou le handicap - Dépendance, vulnérabilité, perte d'autonomie au domicile. NOTE : Le service social intervient uniquement pour le patient enregistré au CHU ; excepté pour les proches en situation de vulnérabilité. En cas de situation URGENTE qui ne peut attendre l'intervention différée du service social (nuit et week-end), nous rappelons qu'il est possible d'interpeller le cadre de garde ou l'administrateur de garde qui pourra, après évaluation, rédiger un signalement et contacter les autorités compétentes. Voir procédure : Intranet→ Colonne de droite→ Classeur social→ Présentation Fiche Sociale.
Quand la transmettre ?	Le jour même de la détection de la problématique sociale.
Comment la transmettre ?	Par mail au groupe de contacts suivant « Fiche liaison sociale Urgences Purpan » ou « Fiche liaison sociale Urgences Rangueil » (dans carnet d'adresse Outlook) (à défaut, la déposer dans la boite aux lettres prévue à cet effet, située derrière la banque d'accueil des urgences (non pas dans le dossier patient))

Filière socio-éducative 2014/12/V1 DOMENECH.S